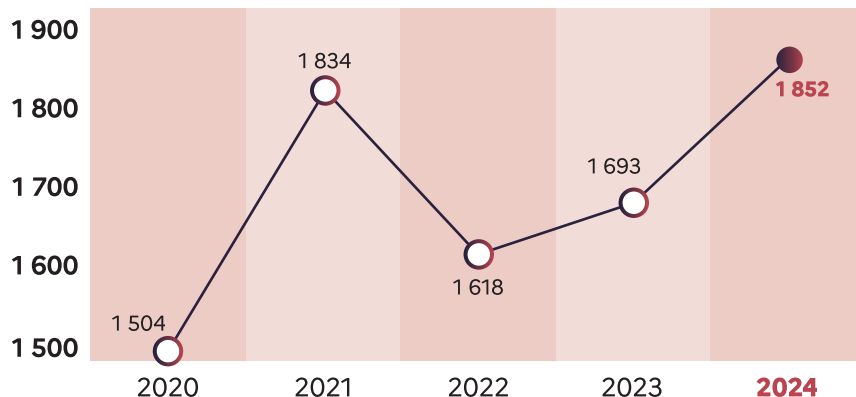


Comme à l'échelle nationale, les infractions liées aux stupéfiants sont en hausse sensible dans le département en 2024, tant en termes de trafic que d'usage, illustrant l'action volontariste des forces de l'ordre pour entraver l'action des organisations criminelles.

Infractions à la légalisation sur les stupéfiants

Faits constatés
(+9,4 %)



Après une période d'intensification du trafic constatée entre 2019 et 2021, **une action forte et coordonnée des forces de sécurité a permis de démanteler les principaux points de deal du département.** Depuis lors, l'omniprésence des policiers et des gendarmes sur le terrain combinée à une intensification des opérations de contrôles empêche leur reconstitution, en perturbant l'activité des vendeurs.

Pour autant, le trafic de stupéfiants reste présent, avec une porosité marquée entre les zones police et gendarmerie. Il recouvre des formes nouvelles, le phénomène de « *Ubershit* » ou « *Ubercoke* » n'épargnant aucun secteur et nécessitant une adaptation des investigations. Les transits s'opèrent par voie routière (voitures, bus) ; les flux ferroviaires méritent également une attention particulière (TER, TGV), tout comme les ports.

Les saisies de matières comme d'avoirs sont en hausse.

L'année 2024 a en effet été marquée par plusieurs opérations d'importance, telle la découverte, à Ploërmel, en avril, de 20 kg de résine de cannabis ou celle, à Saint-Jean-de-Brévelay, en septembre, de plus de 24 kg de cocaïne dans un poulailler.

La **pénalisation des consommateurs** constitue également un axe majeur de lutte contre le trafic de stupéfiants. En 2024, le nombre d'amendes forfaitaires délictuelles (AFD) est ainsi en forte hausse (+ 30,5%) dans le département : 961 AFD ont été dressées (contre 653 en 2023 et 600 en 2022), 551 en zone police et 410 en zone gendarmerie.



Opérations «Places nettes» et CRS 82

Au-delà de l'action quotidienne des forces de l'ordre et d'opérations ciblées coordonnées, **deux opérations « Place nette » ont eu lieu dans le département en 2024, respectivement en zone gendarmerie, sur une semaine en février, et en zone police.** Contrôles des parties communes et caves, mobilisation de chiens spécialisés en recherche de stupéfiants et d'armes, sécurisation des transports en commun, les opérations « Place nette » sont accompagnées d'actions visibles et d'ampleur sur la voie publique.

En appui des effectifs départementaux, la CRS 82 est également intervenue à trois reprises (deux fois à Lorient, une fois à Vannes) au cours de l'année.

